

Programme d'enveloppes de rendement

Le Programme des enveloppes de rendement vise à encourager les partenariats entre les télédiffuseurs ainsi que les producteurs d'émissions de télévision et de médias numériques en vue de créer du contenu convergent que les auditoires canadiens peuvent visionner en tout temps, sur l'appareil de leur choix. Comme ce programme fait partie du volet convergent du FMC, les projets financés doivent comprendre un contenu qui sera créé en vue d'être distribué sur au moins deux plateformes, dont la télévision et les médias numériques. Dans le cadre du Programme des enveloppes de rendement, le FMC alloue aux télédiffuseurs de langue française et anglaise des enveloppes financières dont la somme reflète leur feuille de route en matière de soutien à la programmation canadienne. Ce sont les télédiffuseurs qui se voient accorder une enveloppe de financement, mais les fonds sont directement versés aux producteurs, conformément à un échéancier prévu pour le paiement. Pour de plus renseignements, veuillez consulter l'appendice Calcul des enveloppes de rendement.

Il est possible que la part de financement définitive des enveloppes de rendement par genre diffère de celle que le conseil d'administration a approuvée, car 50 % des allocations des enveloppes de rendement sont considérées comme des marges de manœuvre pouvant être affectées à n'importe lequel des quatre genres soutenus par le FMC.

Engagement – Enveloppes de rendement

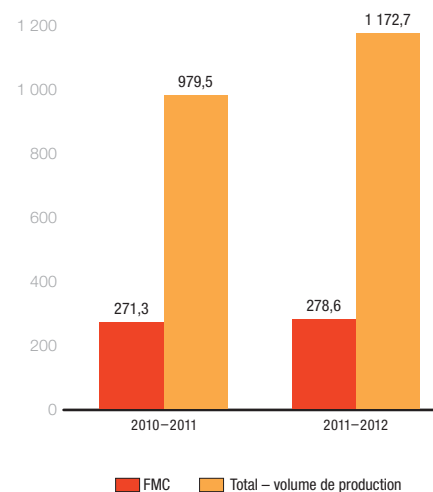
	2010-2011			2011-2012		
	TV	MN	Total Convergent	TV	MN	Total Convergent
Financement M \$	266,7	4,6	271,3	273,1	5,5	278,6
Total des budgets déclenchés M \$	966,9	12,6	979,5	1 154,4	18,3	1 172,7
# de projets*	392	90	410	443	133	447
# d'heures de télévision	2 352	s.o.	2 352	2 629	s.o.	2 629

* Les projets convergents peuvent être TV seulement ou MN seulement. Le total des projets ne sera pas la somme de TV et MN.

En 2011–2012, les fonds des enveloppes de rendement ont presque entièrement été distribués (99,9 % du budget). Au total, 83 télédiffuseurs ont reçu des enveloppes, soit trois de plus que l’an dernier. Pour la première fois dans l’histoire du FMC, les engagements des enveloppes de rendement ont déclenché 1,2 milliard de dollars en devis de production. À la suite de la croissance de 2 % des engagements des enveloppes de rendement par rapport à 2010–2011, les devis de production convergents déclenchés grâce au programme des enveloppes ont fait un bond de 20 %. En d’autres mots, un engagement supplémentaire de 7,3 millions en 2011–2012 par rapport à l’exercice précédent a permis de faire croître les devis de production de 200,0 millions ainsi que de soutenir 37 projets convergents de plus, 51 composantes télévision supplémentaires et 43 composantes médias numériques de plus. La part de financement du FMC affectée aux budgets de télévision s’est établie à 24 %, ce qui a permis de faire passer le devis de production à l’heure moyen de 411 000 \$ l’an dernier à 439 000 \$. Près de 300 heures de télévision de plus ont été produites en 2011–2012 comparativement à 2010–2011.

Financement du FMC-Programme des enveloppes de rendement / Proportion des budgets de production

M \$



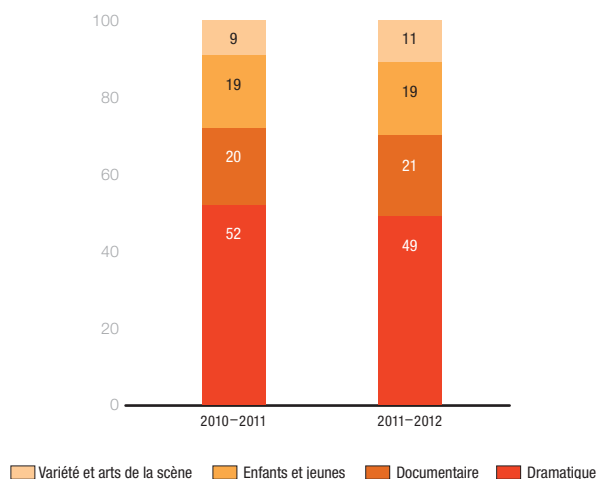
Les parts définitives du financement provenant des enveloppes de rendement par genre peuvent varier des parts établies au début de l'exercice et approuvées par le conseil d'administration. En effet, la moitié des allocations d'enveloppes de rendement sont considérées comme des marges de manœuvre pouvant être affectées à n'importe lequel des quatre genres soutenus par le FMC.

En 2011-2012, le financement d'enveloppes dans le genre des émissions de variétés et arts de la scène (VAS), dans les deux marchés linguistiques, a dépassé sa part cible, contrairement aux tendances historiques. Les résultats montrent une part de financement de 6 % pour les émissions de VAS de langue anglaise, et de 11 % (soit 6 % de plus que les cibles) pour les émissions de VAS de langue française. De même, dans le genre des émissions pour enfants et jeunes de langue française, la part, qui s'est établie à 20 %, a dépassé la cible pour l'exercice de près de trois points

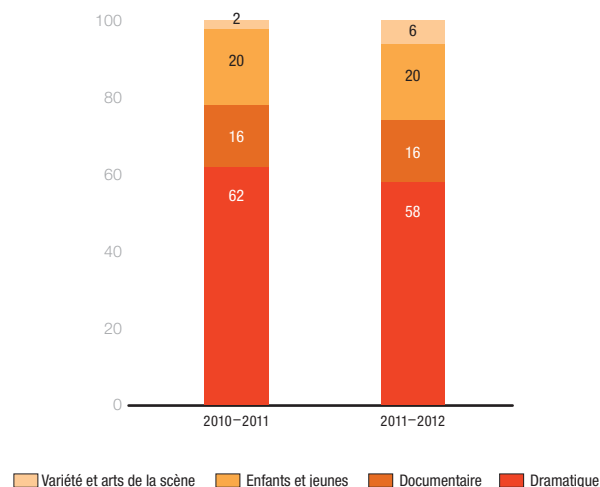
de pourcentage ainsi que la part atteinte en 2010-2011 (18 %) de deux points de pourcentage.

Pour une deuxième année, le genre des dramatiques n'a pas atteint ses cibles dans les deux marchés linguistiques. En effet, la part des dramatiques de langue anglaise s'est établie à 58 %, soit trois points de pourcentage de moins que la cible pour 2011-2012 et quatre points de pourcentage de moins que la part atteinte en 2010-2011 (62 %). La part des dramatiques de langue française (49 %) est inférieure à la cible pour 2011-2012 de six points de pourcentage et inférieure à la part atteinte en 2010-2011 (52 %) de trois points de pourcentage. La part des documentaires dans les deux marchés linguistiques a été légèrement inférieure aux cibles pour 2011-2012 d'un peu plus d'un point de pourcentage dans le marché francophone et d'un peu moins d'un point de pourcentage dans le marché anglophone.

% de financement par genre –
Programme des enveloppes de rendement
Marché francophone



% de financement par genre –
Programme des enveloppes de rendement
Marché anglophone



Enveloppe de rendement – Utilisation de l'allocation par genre

2011-2012	Budget par genre M \$	% part d'allocation par genre	Engagements par genre M \$	% part d'engagement par genre	Écart entre part réelle et part cible par genre
Marché anglophone					
Dramatique	115,5	61,1	109,3	57,9	-3,2
Documentaire	31,2	16,5	30,2	16,0	-0,5
Enfants et jeunes	38,5	20,4	37,7	20,0	-0,4
Variétés et arts de la scène	3,8	2,0	11,5	6,1	4,1
Total des ERs Anglais	189,0	100,0	188,7	100,0	
Marché francophone					
Dramatique	49,5	55,0	44,1	49,0	-6,0
Documentaire	19,8	22,0	18,5	20,6	-1,4
Enfants et jeunes	15,3	17,0	17,6	19,6	2,6
Variétés et arts de la scène	5,4	6,0	9,7	10,8	4,8
Total des ERs Français	90,0	100,0	89,9	100,0	
Total	279,0		278,6		

Les budgets totaux des médias numériques ont augmenté de 45 % alors que le financement du FMC a augmenté de 20 %. Cependant, la part de financement du FMC a reculé, pour atteindre 30 % en 2011-2012, comparé à 37 % en 2010-2011. Le pourcentage maximal de financement du FMC s'est fixé à 50 %. En raison d'un nouveau facteur relatif aux enveloppes de rendement, les télédiffuseurs qui soutiennent les composantes médias numériques financées par le FMC des projets du volet convergent peuvent s'attendre à une hausse des allocations d'enveloppes de rendement dans l'avenir.